



LA DER DES DERS...
TITRE PROVISOIRE !

SOS! A l'aide! Help! Mécénat culturel ! Public chéri mon amour,

Cher ami, cher public, cher donateur,

Soyez heureux, car en mars 2016 se déroulent les représentations d'une nouvelle création, mise en scène par Myriam AZENCOT, avec Isabelle GAZONNOIS et Isabelle LOISEAU, dont vous lirez en pièce jointe une note de présentation:

La Der des Ders...Titre provisoire!

Or, comme hélas souvent en ces temps de restrictions budgétaires, nos caisses sonnent creux pour régler les dernières dépenses. Tout en bénéficiant de participations non négligeables de partenaires publics ou associatifs, la réalisation financière de cette création s'en trouve compliquée. Sur un budget limité à 9.000,00 € le Conseil Départemental de la Dordogne, les Communautés de Communes Dronne et Belle et du Pays de Lanouaille, le collectif Les Voix de l'hiver, l'association La Forme ronde (Papèterie de Vaux à Payzac), Le Livre en tête (Saint Rabier) et le Chaudron de Montignac, ont apporté un financement global de 6.800,00 €. L'Agence culturelle départementale a fourni gratuitement le matériel scénique nécessaire. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

Il nous manque donc 2.200,00 € pour assumer des dépenses que nous avons pourtant strictement limitées.

Mécénat et réduction d'impôt

L'association Piano Pluriel est reconnue d'intérêt général par la direction des finances publiques de la Dordogne (articles 200 et 238 bis du code général des impôts).

Aussi, nous vous proposons de nous soutenir dans ce cadre. Vous nous aidez à boucler le budget et vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts sur votre déclaration 2017 des impôts 2016 (66% de la somme versée! Tous renseignements sur le site www.piano-pluriel.com).

Bien entendu, vous recevrez le reçu fiscal correspondant. Chèque à libeller à Piano Pluriel en y joignant le coupon réponse (verso).

En espérant que vous pourrez répondre à notre appel, nous vous en remercions vivement.

Association PIANO PLURIEL - 33, rue de la Trappe – 24200 SARIAT

Vous pouvez contacter Philippe Lenson pour tous renseignements au 06.75.03.07.67
lenson.philippe@orange.fr et www.piano-pluriel.com



Coupon réponse :

Nom et Prénom: _____

Adresse : _____

Tél : _____ @ : _____

Devient mécène et fait un don de _____ €
à l'association **PIANO PLURIEL** reconnue d'intérêt général.



Vous bénéficierez de la réduction sur l'impôt sur les revenus 2016.

Chèque libellé à l'ordre de Piano Pluriel ; merci de l'adresser à l'adresse suivante :
Piano Pluriel - chez Isabelle LOISEAU - 20, rue Camille Desmoulins - 24 000 PERIGUEUX

La direction des services fiscaux de la Dordogne autorise l'association **PIANO PLURIEL** à émettre des reçus fiscaux à des donateurs au titre des dispositions visées à l'article 100-1-f et 238 bis-1 du Code Général des Impôts. Elle permet ainsi aux particuliers et entreprises de bénéficier pour leurs dons des avantages fiscaux prévus par la loi, et de certaines contreparties en matière de relations publiques proposées par l'association.

Selon la loi du 1er août 2003, les dons effectués à une association de loi 1901 d'intérêt général sont déductibles des impôts. Pour un particulier, cette déduction s'élève à **66%** des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable (reportable sur 5 ans en cas de dépassement).

Par exemple, après déduction fiscale de 66%, un don de :

100€ ne vous coûterait que 34€ ;

300€ ne vous coûterait que 102€ ;

500€ ne vous coûterait que 170€.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre initiative et vous saluons bien cordialement. A très bientôt.

Isabelle GAZONNOIS, Isabelle LOISEAU, l'association **PIANO PLURIEL**

Association **PIANO PLURIEL** www.piano-pluriel.com

Chez Mr Gaël TARDIVEL - 33, rue de la trappe – 24200 SABLAT
SIRET N° 494 205 636 000 41 – Code APE: 9001Z Arts spectacle vivant